

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 19 JUIN 2017

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 34

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 24

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 10

-AYANT DONNE POUVOIR : 2

PRÉSENTS

Mesdames Simone PERGET, Jacqueline POLETTI, Messieurs Jean-Luc CRETIER, Michel GIRAUDY (Bourg-Saint-Maurice)
Monsieur Gilles FLANDIN (Les Chapelles)
Madame Arlette NOIR, Messieurs Jean-Claude FRAISSARD, Laurent HANICOTTE (Montvalezan)
Messieurs Georges CHARRIERE, Paul CUSIN-ROLLET, Léon EMPEREUR (Sainte-Foy Tarentaise)
Madame Marie-Agnès ARPIN, Messieurs Jean-Luc PENNA, Olivier PETIT (Sééz)
Mesdames Séverine FONTAINE, Maud VALLA, Monsieur Jean-Christophe VITALE (Tignes)
Mesdames Audrey NALIN, Emmanuelle VAUDEY, Messieurs Marc BAUER, Patrick MARTIN, Gérard MATTIS (Val d'Isère)
Messieurs Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

EXCUSÉS

Mesdames Clémence BERGER-SABBATEL, Claude MAHNANA, Messieurs Alain EMPRIN, Louis GARNIER, Gilles MAZZEGA (pouvoir à Jean-Christophe VITALE), Jean-Pierre MOREL, Eric MINORET, Fabien RAISSON (pouvoir à Jean-Luc PENNA), Xavier TISSOT, Georges TRESALLET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Jean-Luc PENNA

2017-35 COMPTES DE GESTION 2016 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Monsieur Gaston PASCAL-MOUSSELARD indique que le Trésorier Principal de Bourg Saint Maurice a communiqué les comptes de gestion 2016 relatifs au budget principal et aux trois budgets annexes de la Communauté de communes de Haute Tarentaise :

- Budget « Abattoir »
- Budget « Maison funéraire »
- Budget « Transports »

Les comptes de gestion constatent toutes les opérations passées au titre de l'exercice.

Les opérations réalisées en 2016 dans les quatre comptes de gestion se résument par section comme suit :

	Budget Principal	Maison funéraire	Abattoir	Transports	TOTAL BUDGETS
<u>Fonctionnement</u>					
Recettes	16 201 662.41 €	13 676.45 €	131 785.18 €	1 400 975.74 €	17 748 099.78 €
Dépenses	16 070 382.50 €	11 725.19 €	131 785.18 €	1 548 308.03 €	17 762 200.90 €
Reports +/- 2015	5 154 524.90 €			147 332.29 €	5 301 857.19 €
<u>Investissement</u>					
Recettes	3 963 046.42 €	17 512.25 €	249 126.70 €		4 229 685.37 €
Dépenses	4 045 454.45 €	17 729.74 €	195 168.72 €		4 258 352.91 €
Reports +/- 2015	162 077.03 €	- 3 939.27 €	42 922.96 €		201 060.72 €

Il est donc proposé à l'assemblée délibérante d'approuver les comptes de gestion tels que présentés par Monsieur le Trésorier Principal de Bourg Saint Maurice.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- **APPROUVER** les comptes de gestion 2016 pour le budget principal et les budgets annexes.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Président,
Gaston PASCAL MOUSSELARD

